EMCA / ÉCOLE MODE CÔTE D'AZUR

Fiche et contrat individuel de formation

Année académique 2027–2028 | Inscription à titre individuel

Organisme et signataires

École Mode Côte d'Azur (EMCA) • 6 rue Jean Daumas, 06400 Cannes
ecolemodecotedazur@gmail.com • +33 4 22 32 87 20
Dénomination juridique, forme et SIRET : [à compléter]
Déclaration d'activité et région d'enregistrement : [à compléter]
Représentée par : [nom, prénom et qualité]

Participant(e) — Nom et prénom : _____
Adresse : _____
Code postal, ville, pays : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____

Représentant légal si le participant est mineur — Nom, prénom et coordonnées :
_____

Payeur(s) si distinct(s) — Nom(s), prénom(s), adresse et e-mail :
_____
_____

Choix de la formation

☐ Bachelor Modéliste Concepteur de Mode ☐ 1re année ☐ 2e année ☐ 3e année
☐ Formation à l'heure — Intitulé : _____ Nombre d'heures : _____
☐ Formation continue — Intitulé : _____

Le programme Bachelor Modéliste Concepteur de Mode ne prépare pas à une certification professionnelle enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). L'EMCA n'accepte pas les financements au titre du Compte personnel de formation (CPF).

Caractéristiques de la formation choisie

Nature et objet de l'action, objectifs et prérequis : [à compléter dans le programme joint]
Dates : du _____ au _____ Durée totale : _____ heures
Lieu et modalités de formation : _____
Effectif prévu : _____ Contact pédagogique et accessibilité : _____

Le programme joint précise les contenus, horaires, moyens pédagogiques et techniques, modalités de suivi, d'évaluation et document remis en fin de formation. Les noms, diplômes, titres ou références des intervenants figurent dans une annexe au présent contrat.

EMCA / ÉCOLE MODE CÔTE D'AZUR

Conditions financières et signatures

Prix et échéancier

Bachelor — 8 500 € pour l'année académique. Formation à l'heure — 25 € × _____ heures. Formation continue — prix selon l'offre annexée.
Prix total de la prestation choisie avec fournitures à prévoir. Liste communiquée en function de la formation.

Pour le Bachelor, premier versement de 1 000 € après expiration du délai de rétractation applicable. Solde de 7 500 € à échelonner au fur et à mesure des cours selon le calendrier annexé. Pour les autres formations, compléter l'échéancier ci-dessous.

Premier versement : _____ € le _____
Solde et dates des versements : _____
Aucun paiement n'est exigé à la signature ni pendant le délai de rétractation. Le premier versement est plafonné à 30 % du prix convenu. Règlement par chèque à l'ordre de l'EMCA ou virement selon les modalités indiquées à l'échéancier. En cas de désistement avant le début des cours et après le délai legal de rétractation, l'acompte d'inscription de 500 euros sera conservé.

Désistement et interruption

Avant le premier cours prévu, l'EMCA rembourse intégralement les sommes versées en cas de désistement. Après le début de la formation, le participant ou son représentant légal notifie l'interruption par écrit à l'EMCA, par courrier ou e-mail. Elle prend effet à la réception de la notification ou à la date ultérieure indiquée dans celle-ci.

En cas d'abandon volontaire, de force majeure dûment reconnue ou d'arrêt définitif de la formation par l'EMCA, le prix dû correspond au prix de la formation choisie multiplié par le nombre d'heures effectivement dispensées jusqu'à l'interruption, puis divisé par le nombre total d'heures prévu au contrat. L'EMCA rembourse au payeur tout trop-perçu sous 14 jours à compter de la prise d'effet. Le payeur règle uniquement le solde éventuel calculé au prorata. Aucun forfait de désistement ou d'abandon n'est retenu.

Documents remis et signatures

Documents remis avant l'inscription définitive et tout règlement : programme et calendrier, modalités d'évaluation, références des intervenants, coordonnées du contact chargé des relations avec les stagiaires, règlement intérieur applicable, tarifs et échéancier, conditions financières et informations de rétractation ci-après.

Fait à _____ le _____. Un exemplaire est remis à chaque partie.

Signature EMCA | Signature du participant | Signature du représentant légal si applicable

Signature du ou des payeurs distincts, le cas échéant : _____

Le ou les payeurs distincts signataires acceptent de régler les frais selon les présentes conditions.

EMCA / ÉCOLE MODE CÔTE D'AZUR

Rétractation et réclamations

Contrat individuel de formation professionnelle

Le participant dispose de 10 jours à compter de la signature pour se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception adressée à l'EMCA, conformément à l'article L. 6353-5 du Code du travail. Les droits plus favorables applicables au consommateur demeurent acquis.

Contrat conclu à distance ou hors établissement

Lorsque le droit de rétractation du Code de la consommation s'applique, le consommateur dispose de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Il peut utiliser le formulaire ci-dessous ou adresser à l'EMCA toute déclaration dénuée d'ambiguïté avant l'expiration du délai. Le remboursement intervient au plus tard 14 jours après notification, par le moyen de paiement initial sauf accord exprès pour un autre moyen sans frais.

Les cours débutent après expiration du délai applicable. Si le consommateur demande expressément un début anticipé dans les conditions légales et se rétracte après le début des cours, le montant éventuellement dû est proportionnel au service fourni jusqu'à la notification, dans les conditions de l'article L. 221-25 du Code de la consommation.

Formulaire de rétractation

À envoyer uniquement si vous souhaitez vous rétracter. Destinataire : EMCA, 6 rue Jean Daumas, 06400 Cannes, ecolemodecotedazur@gmail.com. Pour la rétractation au titre de l'article L. 6353-5 du Code du travail, envoyer le formulaire par lettre recommandée avec avis de réception.

Je vous notifie ma rétractation du contrat portant sur la prestation suivante :

_____

Contrat conclu le : _____

Nom et prénom du consommateur : _____

Adresse : _____

Date : _____ Signature (uniquement en cas d'envoi sur papier) : _____

Réclamation et médiation

Une réclamation peut être adressée à l'EMCA par courrier ou par e-mail aux coordonnées ci-dessus. Après une réclamation écrite préalable demeurée sans solution, le consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève l'EMCA.

Médiateur désigné par l'EMCA — CM2C, 49 rue de Ponthieu, 75 008 Paris. contact@cm2c.net , 0189470014

Références légales — Code du travail, articles L. 6353-3 à L. 6353-8. Code de la consommation, articles L. 221-18 et suivants, L. 612-1 et L. 616-1.